

DIPLÔME ÉTABLISSEMENT mention Métiers de l'Administration Territoriale



Niveau d'étude visé
BAC +2



Diplôme
Diplôme d'établissement
niv. form. bac+2



Domaine(s) d'étude
Administration



Établissements

Présentation

Objectifs

Cette formation permet d'acquérir des savoirs théoriques dans les domaines concernant les collectivités territoriales (mairies, communautés de communes, EHPAD, etc.), complétés par une période de stage pratique.

Elle forme des employés administratifs de la fonction publique territoriale et prépare aux épreuves des concours administratifs.

Savoir faire et compétences

A l'issue de la formation, les candidats doivent être en mesure de :

- accueillir du public, conseiller les élus, animer des réunions ;
- monter et préparer des dossiers de mandatement, de dépenses et recettes ;
- préparer et mettre en forme les décisions du conseil municipal ;

- assurer les principales missions dévolues aux secrétaires de mairie...

Admission

Conditions d'accès

Le diplôme d'établissement des métiers de l'administration territoriale s'adresse à un large public :

- aux étudiants diplômés au minimum d'un bac+2 désireux d'intégrer la fonction publique territoriale ou de préparer les concours ;
- aux demandeurs d'emploi et salariés du secteur privé en reconversion professionnelle (diplômés au minimum d'un bac +2) ;
- aux agents territoriaux en emploi qui souhaitent perfectionner leurs acquis professionnels dans le cadre d'une formation diplômante ou ceux qui souhaitent se présenter aux concours administratifs ;
- aux agents publics en recherche de mobilité dans le cadre d'un projet professionnel.

Les candidats doivent adresser, entre le 04 novembre et le 13 décembre 2019, une lettre de candidature avec curriculum-

vitae actualisé et copie du dernier diplôme au Centre de gestion à l'adresse suivante : [✉ emploi@cdg81.fr](mailto:emploi@cdg81.fr).

Après sélection, les candidats retenus seront invités à s'inscrire auprès de l'INU Champollion.

Droits d'inscription (à honorer par les candidats sélectionnés) :

Inscription individuelle : 150 €

Inscription pour les collectivités et personnes morales : 500 €

La formation continue se déroulera au cours du 1er trimestre 2020 à

L'Institut National Universitaire Jean-François Champollion

Place Verdun • 81000 ALBI

Contact(s)

Infos pratiques

Lieu(x)

📍 Albi